

GAZETTE MUNICIPALE

N° 005 - SEPTEMBRE 1990

NAILLAT

Bonjour à tous

En septembre 1989, paraissait notre première gazette. Déjà un an que nous nous retrouvons chaque trimestre. Un an c'est trop peu pour faire un bilan, mais c'est assez pour mesurer des enjeux et faire des choix pour la commune.

En mars 1990, nous attendions les résultats du recensement de la population. Ces résultats sont hélas négatifs. La commune perd 82 habitants. Il faut donc rapidement oeuvrer pour renverser la tendance car notre avenir en dépend (finances communales, maintien des écoles, maintien des commerces et de la poste).

Ce que l'on peut faire dès maintenant :

- Continuer le développement de la vie locale par une animation amplifiée, exemple notre marché d'été. D'autres manifestations suivront, en complément et en harmonie avec ce que font déjà toutes les associations.
- Parallèlement, mettre en oeuvre des actions pour amorcer la venue de nouveaux habitants dans la commune. Dossiers à ouvrir (le lotissement, le parc immobilier à louer ou à réhabiliter) . Puis dès qu'un premier fichier fiable sera constitué, lancer des opérations de promotion ciblées vers des publics " locataires " (ou acheteurs).

Le léger redémarrage économique du département nous permet d'engager cette démarche.

A bientôt sur ce dossier.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 1er Août : Après délibération, la taxe d'assainissement est fixée à 1500 Francs. Le paiement sera effectué en 3 versements de 500 Francs par an (payable en 3 ans) . Le délai de raccordement de chaque habitation est de 2 ans à dater de l'exécution des travaux de la conduite principale. Les intéressés en seront informés.

CHARTRE INTERCOMMUNALE : La majorité des conseillers, bien que d'accord sur le principe d'adhésion à une chartre, décide de différer sa décision afin d'obtenir des informations complémentaires lui permettant de mieux mesurer les conséquences de son choix. Décision au prochain conseil municipal.

Responsable de publication
René LUINAUD, Maire
Rédacteur
Georges POUPARD, adjoint

Comité de rédaction
Marthe AUROUX, conseillère municipale
Annie BEAUVAIS, conseillère municipale
Andrée MAROT, conseillère municipale

ETAT CIVIL

<u>Mariages</u>	11 Août	Patrick LABERGÈRE les Brousses de Crozant et Marie-Joseph DUNET le bourg
	18 Août	Joël PINAULT de Paris 18ème et Murielle DIJON la Bastide
	18 Août	Joël LABARDE de Dun-le-Palestel et Patricia DELUCHAT les Fougères
	1er Septembre	Jean-Pierre CAILLAT la Barde et Patricia LORIENTE de Fresselines
	8 Septembre	Robert DEQUAIRE St Maurice la Souterraine et Martine GALLOUX du Puyjaragne

Nos vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

<u>Naissances</u>	13 Juillet	Floriane DECHORGNAT du Grand Bougoueix
	9 Septembre	Félix LUINAUD du bourg

Nos félicitations aux heureux parents.

<u>Décès</u>	2 juillet	Robert BETOUX de Teillablon
	1er Août	Augustine TRENIER de Grosbost
	26 Août	Patrice BOURLIAUD d'Azat
	5 Septembre	Germaine SAUTIVET du Grand Bougoueix

Nous partageons la peine de ceux qui les ont aimés.

L'actualité :

De l'avis de tous, le 1er marché de NAILLAT a été un succès. Merci à ceux qui, à des titres divers, ont apporté une aide à l'organisation et à la réussite de cette manifestation.

En prolongement de celle-ci, une réunion des associations a été organisée le 9 Septembre, sur le thème "Comment additionner nos différences pour améliorer la promotion de la commune". Monsieur le Maire empêché n'a pu présider cette réunion qui était animée par Monsieur POUPARD.

La prochaine réunion sur ce thème aura lieu Dimanche **21 OCTOBRE** à la salle du Foyer Rural de **10 à 12 heures**.

Les personnes intéressées par cette démarche sont cordialement invitées.

Le mensuel LIMOUSIN-MARCHE/MAGAZINE consacrera un article à notre commune dans son numéro d'Octobre. La rédaction de la Gazette espère que vous serez nombreux à le lire.

Revendication des agriculteurs :

Nous souhaitons que des réponses rapides et appropriées soient apportées aux justes demandes des agriculteurs.

INFORMATIONS DIVERSES

TRAVAUX

- Assainissement : Les travaux de la première partie de la 2ème tranche débuteront courant novembre 1990.

- Mairie : La réfection de la salle des mariages et d'une pièce annexe, est en cours.

- Captage de Chabannais : En l'absence de subventions exceptionnelles d'autres solutions sont à l'étude pour effectuer ces travaux, l'eau étant "confirmée" potable par les analyses effectuées.

- Débits d'eau alimentant la commune : Les contrôles vont apparaître une baisse continue. Toutefois, il convient de souligner qu'ils sont supérieurs à ceux de la même période de l'année précédente.

La rentrée des écoles : Nos trois institutrices ont accueilli 35 élèves. A tous nous souhaitons une très bonne et heureuse année scolaire.

VIE DES ASSOCIATIONS

LE TWIRLING CLUB NAILLATOIS

Ce club succède au club des majorettes créé en 1978 par Melle RODIER. Il est le fruit d'une évolution vers des disciplines et techniques plus élaborées (Danse, maniement de batons, gymnastique avec entraînement physique adapté)

Deux objectifs pour le club :

- La compétition à tous niveaux, en visant le plus élevé.

- Le spectacle pour notre plaisir, et l'image de la commune

Objectifs qui vont de pair, c'est pourquoi les dirigeants ont pour ambition d'améliorer leur rang " Régional ", afin d'offrir un spectacle dont la qualité est en constante évolution.

Ces dirigeants ,	Président	: MR CHAMPION
	Vice-Président	: Mme RODIER
	Trésorier	: Mme CHAMPION
	Trésorier-Adjoint	: Mme LABERGÈRE
	Secrétaire	: Mme MICHAUD
	Secrétaire-Adjoint	: MR BASGROT ,

méritent toutes nos félicitations et nos encouragements ainsi que les autres membres et tout particulièrement nos jeunes majorettes. Ils participent eux aussi à l'animation de la vie locale. C'est une chance, d'avoir un Twirling Club à Naillat. Etre sûr de le garder c'est, pour les dirigeants, doubler ses effectifs et améliorer son assise financière.

Nous espérons que ce message sera bien reçu, et que beaucoup de filles et garçons viendront grossir les rangs du club, avec quelques sportifs pour aider à l'entraînement.

Bonne chance à tous.

CLUB DES AINES : Bal musette le 6 Octobre
Concours de belote le 10 Novembre

JEUNESSE SPORTIVE
NAILLATOISE : Bal musette le 17 Novembre

A.C.C.A. : Bal musette le 1er Décembre

VOUS INFORME.....EN PLUSIEURS EPISODES

Depuis 1 an, LA POSTE FIDELE AU RENDEZ-VOUS TRIMESTRIEL en collaboration avec la Municipalité de NAILLAT, par l'intermédiaire de la gazette Municipale, vous propose ses services et vous informe sur les possibilités qui vous sont offertes.

- LA CARTE JEUNE

Pour les moins de 26 ans : nombreuses réductions dans les magasins, cinémas, auto-école, etc...

- ASSURDIX

Taux minimum garanti : 7,25 % à compter du 1er septembre 1990.

- Possibilités de réduction d'impôt : 25 % de la somme versée, maximum 1 000 F + 250 F par enfant à charge, par foyer fiscal ; minimum de versement 5 000 F avec suppression de la taxe de 5,15 % sur la Assurances.

Nous transmettons toute notre amitié à Monsieur Maurice RIGAUD, préposé dans notre commune, qui prend sa retraite après de nombreuses années de fidèles et loyaux services.

Un nouveau préposé titulaire prendra ses fonctions très prochainement, Nous comptons sur votre sympathie, pour lui réserver le meilleur accueil.

LA POSTE VOUS DIT A BIENTOT ... Dans trois mois...